

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE

S/3736
5 novembre 1956
FRANCAIS
ORIGINAL : RUSSE

TELEGRAMME EN DATE DU 5 NOVEMBRE 1956 ADRESSE PAR LE MINISTRE
DES AFFAIRES ETRANGERES DE L'UNION DES REPUBLIQUES SOCIALISTES
SOVIETIQUES AU PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE

Traduit du russe

Date : 5 novembre 1956

Télégramme de M. D. Shepilov, Ministre des affaires étrangères de l'URSS, Moscou
à M. Djalal Abdoh, Président du Conseil de sécurité de l'Organisation des
Nations Unies, New-York

L'Egypte est devenue victime d'une agression du Royaume-Uni, de la France et d'Israël. Des villes et agglomérations égyptiennes sont soumises à de sauvages bombardements de l'aviation anglo-française. Des opérations de débarquement et l'invasion directe des troupes des interventionnistes ont commencé sur le territoire égyptien. Le nombre des victimes civiles augmente sans cesse et des biens sont détruits. Malgré la décision adoptée le 2 novembre par l'Assemblée générale des Nations Unies réunie en session extraordinaire d'urgence au sujet de la cessation des opérations militaires et du retrait de toutes les troupes étrangères qui ont envahi l'Egypte, la guerre d'agression contre l'Egypte s'intensifie.

Cette situation exige que l'Organisation des Nations Unies adopte immédiatement des mesures efficaces pour arrêter l'agression. Si en ce moment décisif l'Organisation des Nations Unies se révèle impuissante à arrêter les agresseurs elle sapera la confiance que les peuples du monde entier ont mise en elle et ses nobles idéaux et principes seront foulés aux pieds.

Le Gouvernement de l'Union soviétique, défenseur de la paix et de la sécurité des peuples, demande la convocation immédiate du Conseil de sécurité pour examiner la question suivante: non exécution par le Royaume-Uni, la France et Israël de la décision prise le 2 novembre par l'Assemblée générale des Nations Unies réunie en session extraordinaire d'urgence au sujet des mesures à prendre immédiatement pour faire arrêter l'agression des Etats précités contre l'Egypte.

En vue de l'adoption de mesures rapides et efficaces pour faire cesser la guerre d'agression contre le peuple égyptien, le Gouvernement de l'Union des Républiques socialistes soviétiques propose le projet de résolution suivant :

56-29577

"Le Conseil de sécurité,

"Constatant que la résolution adoptée le 2 novembre 1956 par l'Assemblée générale réunie en session extraordinaire d'urgence et recommandant que les Gouvernements du Royaume-Uni, de la France et d'Israël cessent immédiatement leur action militaire contre l'Egypte et retirent leurs troupes du territoire égyptien n'a pas été respectée par lesdits Etats et que les opérations militaires contre l'Egypte se poursuivent,

"Considérant la nécessité de prendre des mesures immédiates pour mettre fin à l'agression dirigée contre l'Egypte par le Royaume-Uni, la France et Israël,

"Propose aux Gouvernements du Royaume-Uni, de la France et d'Israël de cesser immédiatement et au plus tard dans les douze heures qui suivront l'adoption de la présente résolution toutes opérations militaires contre l'Egypte et de retirer dans les trois jours les troupes qui ont envahi l'Egypte.

"Le Conseil de sécurité conformément à l'Article 42 de la Charte des Nations Unies considère indispensable que tous les Etats Membres des Nations Unies, et plus particulièrement les Etats-Unis d'Amérique et l'URSS en leur qualité de membres permanents du Conseil de sécurité disposant de puissantes forces navales et aériennes fournissent une assistance militaire et autre à la République égyptienne, qui a été victime d'une agression, en envoyant des forces navales et aériennes, des unités militaires, des volontaires, des instructeurs militaires et en fournissant d'autres formes d'assistance si le Royaume-Uni, la France et Israël n'exécutent pas la présente résolution dans les délais fixés."

Le Gouvernement soviétique pour sa part se déclare prêt à contribuer à arrêter les agresseurs, à défendre les victimes de l'agression et à rétablir la paix, en envoyant en Egypte les forces aériennes et navales nécessaires à cette fin.

Le Gouvernement soviétique se déclare persuadé que les Etats Membres des Nations Unies prendront les mesures nécessaires pour défendre les droits souverains de l'Etat égyptien et rétablir la paix.

Je vous prie Monsieur le Président de communiquer la présente déclaration du Gouvernement soviétique à tous les membres du Conseil de sécurité et à tous les autres Etats Membres des Nations Unies.